



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 01

Réunion plénière du : 14 octobre 2022

A : 18H

Lieu : DFSM à YVETOT

Président : M. Stéphane CERDAN

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Eric AUGER, Dominique DUBAN, Joaquim EVARISTO, Lilian LEROUX, Julien LEBARC, Antoine LOUET, Eric PAIN, Cyril PAVIE, Julien SAGEOT, Frédéric ORTIZ,

Membres excusés : MM. Alexis AUGER, Patrick DUBOC, Hichem MASSAOUDI-BRIERE, Christophe GUERPIN.

§§§§

Le Président déclare la séance ouverte.

Après avoir salué les membres de sa commission, il propose de passer aux points figurant sur l'ordre du jour après l'évocation des civilités.

* Civilités

Condoléances

Le Président et les membres de notre commission adressent leurs sincères condoléances à notre collègue et ami, M. Antoine LOUET, arbitre évoluant au plus haut échelon régional, qui vient de perdre son épouse.

Nous présentons aussi nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- Mme Roselyne GREBOVAL, dirigeante très attachée à son club ES Plateau Foucarmont Réalcam
- M. Michel BIET cofondateur du club de l'AS Fouré Lagadec et président en 2022
- M. Johan CUVIER, joueur vétérinaire à l'AS Colleville Angerville, accompagnateur des U 11 de l'AS Sassetot Thérroudeville



- M. Mikaël DEGREMONT, joueur entraîneur, qui a débuté sa carrière au FC Yvecrique, pour la poursuivre au Yvetot AC , au FC Dieppe, à l'US football Fécamp et à l'Olympique Pavillais
- M. Victor GRIMON, joueur licencié au club de l'AS LONDAISE après avoir évolué au club de St Aubin FC
- M. Yannick DAVID, ex président au club de Touffreville FC
- M. Jean-Denis HAUVILLE, joueur au FC Sainneville, dirigeant à Angerville puis à l'ESC St-Gilles Ethainus

Prompt rétablissement

La commission souhaite un prompt rétablissement à nos collègues MM . Jean-Pierre DUBREUIL et Rémy DUMOULIN qui rencontrent actuellement des problèmes de santé.

Remerciements

Les membres de notre commission tiennent à remercier MM. Dominique HENON, Laurent CARLES, Cédric CHAMEAU, Julien LANGEVIN et YVON LE GOAZIOU pour tout l'investissement qui a été le leur dans l'arbitrage et qui ont décidé de mettre fin à leurs fonctions.

Félicitations

Nos félicitations vont à notre collègue M. Alexis AUGER, membre de notre commission qui a bien représenté notre seine maritime, en officiant en Ligue Europea en qualité d'arbitre assistant lors du match entre Manchester United et Omonia Nicosie au stade Old Trafford de Manchester

Félicitations aussi à notre arbitre de R 2, M. Jacques MENDY, qui vient de convoler en justes noces.

§§§§

*** Adoption du procès-verbal N° 8 de la réunion plénière du 11 juin 2022 publié le 27 du même mois**

Aucune remarque n'étant faite sur ce procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*** Courriers reçus**

La commission a été destinataire de plusieurs courriers qui ont été examinés et a pris les décisions qui s'imposaient :



- Quatre arbitres ont souhaité prendre une année sabbatique, saison 2022/2023 : demandes acceptées
- Trois arbitres souhaitent ne faire que des touches en district : demandes refusées
- Cinq arbitres ne souhaitent pas arbitrer le dimanche notamment l'après-midi. Deux demandes non justifiées ont été refusées. Les trois autres étant accompagnées de justifications valables ont été acceptées
- Un arbitre, assistant d'éducation et entraîneur d'une équipe, souhaite arbitrer le dimanche matin et les après-midis où son équipe joue à l'extérieur : Demande refusée
- Un arbitre souhaite arbitrer le matin et un dimanche sur deux : demande refusée
- Un arbitre dont le dossier médical a été étudié par un médecin ne pourra faire temporairement qu'un match par semaine à la touche : demande acceptée
- Cinq arbitres nous ont fait part de leur souhait d'arrêter l'arbitrage : demandes acceptées bien entendu.

Tous les arbitres, ci-dessus mentionnés, recevront un courrier confirmant la décision qui a été prise suite à leur demande et seront précisées les raisons qui ont entraîné les refus.

*** Effectifs**

Les effectifs pour la saison en cours nous sont communiqués, légère baisse enregistrée due en partie aux problèmes liés à la covid. Nous sommes encore en attente de réponses en provenance de stagiaires.

*** Promotionnels 2022/2023**

Nous avons reçu 10 candidatures pour la D 1 et 23 pour la D 2 accompagnées de lettres de motivation. Celles-ci ont été examinées et les critères de sélection ont été définis.

*** Réunion de rentrée des arbitres**

Nos arbitres de D1, D2 et D3 ont été conviés à participer à des formations en septembre dernier dans l'optique d'une promotion à l'échelon supérieur.

Il est regrettable que peu d'arbitres aient répondu à notre demande. Il conviendra peut être de rendre les stages obligatoires sous peine de sanctions en cas d'absences non justifiées.

De ces stages, on retient qu'ils sont adaptés à nos candidats. Les échanges sont importants, constructifs et très appréciés, à la grande satisfaction des présents.

*** F.I.A.**

40 stagiaires ont été pressentis à participer à cette FIA. Toutefois, nous sommes en attente de candidatures .



D'autres formations initiales en arbitrage sont prévues prochainement.

*** Le point sur les désignations**

Nos chargés des désignations ne rencontrent pas de problèmes particuliers pour l'affectation d'arbitres sur les matchs.

*** Le point sur les observations**

A ce jour, nous avons 44 jeunes à observer qui seront vus en temps voulu.

*** Le point sur le secteur « Lois du jeu »**

Nous avons eu trois cas à traiter récemment : l'un concernant un match arrêté et les deux autres relatifs à des réserves techniques posées, non recevables.

*** Le point sur le secteur « Discipline »**

Seize dossiers sont en cours de traitement. Pour le 17 octobre prochain, ont été convoqués 7 arbitres afin d'être auditionnés.

Il est précisé que si un arbitre ne répond pas à une convocation, il est convoqué une deuxième fois. Il faut impérativement que le président de notre commission en soit informé et qu'il soit mis en copie de tous les messages adressés. L'arbitre incriminé doit impérativement fournir des justificatifs de cette non-présentation faute de quoi il ne sera pas désigné pendant une période de 15 jours.

*** Questions diverses**

DFSM : Secteurs

Pour mémoire, Le DFSM est réparti en neuf secteurs avec un référent qui a, à sa charge, la gestion d'un certain nombre de clubs. Lors d'une précédente réunion de CDA, il avait été décidé qu'un membre de notre commission soit intégré à chaque secteur, cette décision ne pouvant qu'enrichir l'arbitrage en fidélisant les jeunes arbitres et en créant des liens avec les clubs.

Afin d'avancer dans les meilleurs délais, il serait souhaitable que des réunions soient programmées au sein de chaque secteur et que les conclusions des différents travaux puissent être connues et présentées lors de notre prochaine réunion en décembre prochain.

Journée de l'Arbitrage du 29 octobre 2022 : tous arbitres

Cette journée, programmée au Tréport, a pour but de sensibiliser tous les licenciés du club sur les lois du jeu, d'organiser une animation autour de ces lois au sein du club et en partenariat avec les clubs voisins et surtout de faire découvrir au plus jeune la mission d'arbitre. Compte tenu des retours très positifs que nous avons eus sur la première édition en 2021, il est souhaitable de reconduire cette initiative.



L'ordre du jour est épuisé et plus personne ne sollicite la parole, le Président lève la séance à 22 H00/

La secrétaire de séance

Michèle LE BASTARD

Le président de la CDA du DFSM

Stéphane CERDAN